

Le Boston Home Center et [Allston-Brighton CDC](#) s'associent pour offrir le programme d'accès à la propriété **Allston-Brighton Homeownership Program**. Ce nouveau programme a bénéficié du développement d'[Allston Yards](#).

Allston-Brighton Homeownership Program est constitué de deux parties :

1. Aide aux primo-accédants pour le dépôt d'arrhes et les frais de clôture afin d'acheter une résidence située à Allston-Brighton.
2. Réparations du système de chauffage pour les résidents plus âgés vivant à Allston-Brighton.

Aide pour le dépôt d'arrhes et les frais de clôture pour les primo-accédants, admissibles en raison de leurs revenus, qui achètent une résidence dans Allston Brighton

- Si vous souhaitez acheter une résidence à Allston-Brighton et êtes **primo-accédant, compte tenu de vos revenus**, vous pourriez avoir droit à **une aide financière pouvant aller jusqu'à 50 000 \$**.
 - L'aide financière peut être utilisée pour le dépôt d'arrhes et les frais de clôture.
 - L'aide financière est un prêt à taux zéro et remboursement différé, ce qui signifie que vous ne faites aucun paiement jusqu'à ce que vous vendez ou refinanez votre résidence, ou vous ne vivez plus à Allston-Brighton.
 - Les acheteurs doivent utiliser l'un des [prêteurs participants](#) du Boston Home Center pour leur prêt hypothécaire.
 - Les acheteurs doivent répondre à tous les autres [critères d'aide financière](#) du Boston Home Center.
- [Téléchargez l'application](#) du site web du Boston Home Center :
- [Lorsque vous l'envoyez ou la déposez, veuillez indiquer Allston-Brighton Program en haut de page.](#)

Contactez le Allston-Brighton CDC pour avoir plus d'information à homebuy@allstonbrightoncdc.org ouappelez le 617-787-3874, poste 35

→ **Aide aux résidents séniors de Allston Brighton pour réparation du système de chauffage**

Les résidents séniors vivant à Allston-Brighton peuvent recevoir jusqu'à **8 000 \$ de subvention** pour le remplacement d'un système de chauffage qui ne fonctionne pas ou a plus de 12 ans d'âge.

Les demandeurs admissibles doivent répondre aux critères suivants :

- Être âgés d'au moins soixante (60) ans
- Gagner moins de 120 % du revenu moyen de la région [voir le tableau ci-dessous]
- Être propriétaire occupant d'une résidence à Allston-Brighton
- Les propriétaires doivent répondre à tous les autres critères de notre programme Seniors Save, tel qu'énoncé ci-dessous :
 - Habiter une propriété comptant jusqu'à quatre logements
 - Ne pas être redevable de l'impôt foncier de Boston
 - Ne pas être redevable envers le système d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées de Boston

Veuillez contacter ESAC à kpressey@esacboston.org ou au 617-524-2555 pour obtenir plus de détails et pour remplir une demande d'accès au programme Allston-Brighton Seniors Save.

Tableau d'admissibilité, compte tenu de revenus, au programme Allston-Brighton Seniors Save

Taille du ménage	120 % du revenu moyen de la région
1 personne	101 500 \$
2 personnes	116 000 \$
3 personnes	130 500 \$
4 personnes	144 950 \$
5 personnes	156 550 \$
6 personnes	168 150 \$